

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, 19.....

DE
Peinture et de Sculpture

DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N° 121

A

Le fove
Mons

OBJET

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d.....
qui..... l'objet de.....

ANNEXE

C..... ouvrage que nous tenons, Monsieur,
à votre disposition, pourr.....
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Copie expédiée le 29^e 6 191-

Veuillez agréer, M....., l'assurance
de notre considération distinguée.

NOTES

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

3

Mons, le 29 novembre 1910.

Monsieur le Secrétaire,

q'ai l'honneur de vous faire parve-
nir en même temps que la présente
le tableau pour le faire examiner
par la commission directrice du
Musée. Un Monsieur a bien voulu
se charger d'aller lui même le
porter à Bruxelles, cela évitera des
frais de caisse et autres que cet
envoi aurait pu amener.

Je joins à cette lettre la signa-
ture que l'on a pu déchiffrer sur
le tableau cela vous aidera j'espère
à en apprécier la valeur.

Quand au prix d'achat éventuel
je laisse l'attitude à la commission
de me faire des offres.

Veuillez s.v.p. Monsieur le
Secrétaire m'accuser réception du
tableau ce sera pour moi une
preuve qu'il vous est bien parvenu.

Agitez je vous prie l'expression
de mes sentiments distingués.

Veuve Lefèvre
Chaussée du Rocoulse 157.
Faubourg d'Havré
Mons.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

Bruxelles, le 2 novembre 1910.

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Commission
directrice n'a pas été favorable à l'acqui-
sition, pour les collections de l'Etat, du
tableau qui faisait l'objet de votre lettre
du 20 octobre

Cet ouvrage que nous tenons à votre dispo-
sition, pourra être retiré au Palais des
Beaux-Arts, rue du Musées n°9, contre la
remise d'un récépissé accompagné de la pré-
sente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de
notre considération distinguée

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Pierre-Georges

refus mon tableau de 12 Mars 1911
Monsieur de la Commission

5114/14

A Messieurs les membres de la commission du musée ancien
de Bruxelles.

Messieurs,



Etant en possession d'une toile ancienne que
je désirerais vendre, celle-ci au dire d'experts et d'artistes,
doit avoir une grande valeur artistique, elle est signée
et datée.

Je serais très heureuse de pouvoir vous présenter l'œuvre,
à cette fin, vous seriez très aimables de me dire quand
et où je peux déposer le tableau,

Agnez Messieurs,
l'expression de mes sentiments distingués,

Mons, le 20 octobre, 1910.

Veuve Lefèvre,
Chaussée du Roeulx 157
Faubourg d'Harve
Mons

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o 5134/121

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 22. 8^e 1910.

Bruxelles, le 19.....

A

Deferre

Mons

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la Commission Directrice examinera volontiers
en vue de
acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat,

que vous signalez à son attention par votre lettre
du s'il vous convient
de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi au
Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n^o 9.

Cet envoi devra, M....., avoir lieu, le
cas échéant à vos frais, risques et périls et sans
qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'Administration
des Musées, aucune sorte d'engagement ou de res-
ponsabilité.

Il sera utile dans l'occurrence, d'indiquer le prix
que vous demandez de ouvrage présenté.

Veuillez agréer, M....., l'assurance de
notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

LE SECRÉTAIRE,